



Remplacement salarié en congé

Par patrick

bonsoir je travail dans une entreprise de nettoyage pour un client ,un de leur salarié va partir en congé et on me demande de le remplacé a sont poste pour de l'entretien de matériels de l'entreprise , cela et t'il conservable ou je peut refuser sans que cela nuise a mon emploi , et autre demande en cdd je n'ai pas encore u la visite a la médecine du travail pourtant poste a risque utilisation de produit comme soude caustique , d'avance merci de votre réponse

Par jury34

Bonjour,

Oui bien sûr. Vous n'êtes pas obligé d'accepter.

Très cordialement